



FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Fondation reconnue d'utilité publique
Siège social : 54 boulevard Raspail
75006 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2024

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Fondation reconnue d'utilité publique
Siège social : 54 boulevard Raspail
75006 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Au Conseil de surveillance,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil de surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne, les informations significatives mentionnées dans l'annexe et les comptes d'immobilisations et d'amortissements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres du conseil de surveillance.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de la Fondation relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article A.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à Boulogne, le 14 mai 2025

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi

Commissaire aux Comptes

Présentation des comptes annuels

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024



FMSH

54, boulevard Raspail
75006 PARIS
01.40.48.64.00

Index

Bilan	2
Le bilan actif.....	3
Le bilan passif.....	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat.....	6
Compte de résultat suite.....	7
Annexes	8
Annexe - Introduction.....	9
Développement de l'actif.....	15
Immobilisation.....	16
Amortissements.....	17
Stock et travaux en cours.....	18
Produits à recevoir.....	19
Charges et produits constatés d'avance.....	20
VMP et Disponibilités.....	21
Développement du passif.....	22
Variation des fonds propres.....	23
Subvention d'équipement.....	24
Variation des fonds dédiés.....	25
Charges à payer.....	26
Informations relatives au compte de résultat.....	27
Detail des produits financiers et charges financières.....	28
Détail des produits exceptionnels et charges exceptionnelles.....	29
Autres informations.....	30

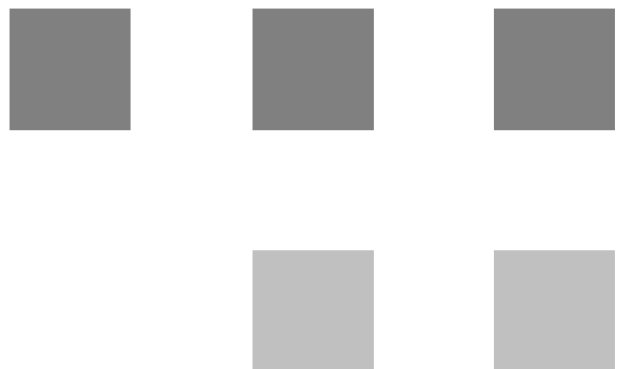


Index

Provisions inscrites au bilan.....	31
Etat des échéances des créances et des dettes.....	32
Legs, donations et assurances-vie.....	33
Engagements financiers.....	34
Effectifs 2024.....	35



Bilan



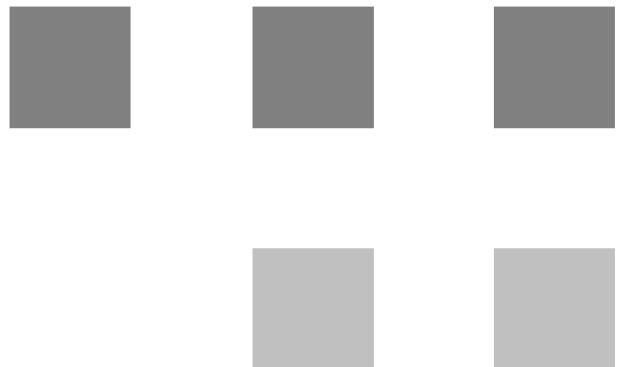
BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	691 656	514 981	176 675	279 849
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	989 945		989 945	989 945
Constructions	6 381 069	4 370 528	2 010 541	2 169 381
Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 390 509	25 107	10 365 402	10 308 898
Immobilisations corporelles en cours	68 673		68 673	6 479
Autres	3 101 523	2 401 207	700 315	740 076
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 600 000	396 480	1 203 520	1 203 520
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	166 721	126 126	40 595	33 026
Autres				
TOTAL I	23 390 095	7 834 429	15 555 667	15 731 173
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	1 644 725	1 386 283	258 442	267 929
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	570 323	55 604	514 719	396 847
Créances reçues par legs ou donations	97 256		97 256	97 256
Autres	774 475	2 752	771 723	945 891
Valeurs mobilières de placement	5 513 973		5 513 973	5 496 692
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	8 902 341		8 902 341	9 583 596
Charges constatées d'avance	93 854		93 854	66 636
TOTAL II	17 596 948	1 444 639	16 152 309	16 854 848
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	40 987 043	9 279 068	31 707 975	32 586 021

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	3 000 152	3 000 152
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	7 085 624	7 085 624
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	3 909 629	4 112 610
Excédent ou déficit de l'exercice	163 388	(202 981)
Situation nette (sous total)	14 158 793	13 995 405
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	8 230 839	8 474 989
Provisions réglementées		
TOTAL I	22 389 632	22 470 394
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I bis		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	2 079 981	2 092 976
Fonds dédiés	2 036 796	2 622 994
TOTAL II	4 116 777	4 715 971
PROVISIONS		
Provisions pour risques	1 384 057	1 622 681
Provisions pour charges	1 115 850	1 113 783
TOTAL III	2 499 907	2 736 464
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 748 612	1 667 598
Dettes des legs ou donations	3 523	3 523
Dettes fiscales et sociales	771 040	790 242
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	110 539	147 651
Autres dettes	67 944	54 179
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	2 701 659	2 663 193
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	31 707 976	32 586 021

Compte de Résultat



COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	1 440 162	1 336 995
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	886 706	978 949
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	9 223 128	9 149 101
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 386	3 625
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	32 074	215 200
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	356 916	388 363
Utilisations des fonds dédiés	646 002	499 681
Autres produits	19 737	12 933
TOTAL I	12 606 111	12 584 847
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	680 833	707 431
Variation de stock	(113 922)	(95 156)
Autres achats et charges externes	3 298 209	3 403 176
Aides financières	1 091 928	1 138 720
Impôts, taxes et versements assimilés	412 980	405 568
Salaires et traitements	4 363 538	4 303 779
Charges sociales	2 230 010	2 191 032
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	680 914	520 203
Dotations aux provisions	83 667	79 822
Reports en fonds dédiés	46 808	155 905
Autres charges	292 041	272 064
TOTAL II	13 067 007	13 082 546
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(460 896)	(497 699)
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	411 471	265 128
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	3 300	19 859
Différences positives de change	141	545
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		60
TOTAL III	414 912	285 593
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	7 758	11 700
Intérêts et charges assimilées	658	38
Différences négatives de change	1 883	508
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		17 637
TOTAL IV	10 300	29 883
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	404 612	255 710

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	(56 284)	(241 988)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		60 007
Sur opérations en capital	219 672	144
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	219 672	60 151
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion		14 330
Sur opérations en capital		6 813
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI		21 144
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	219 672	39 008
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	13 240 695	12 930 591
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	13 077 306	13 133 572
EXCEDENT OU DEFICIT	163 388	(202 981)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	986 788	986 788
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	986 788	986 788
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	986 788	986 788
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	986 788	986 788

Annexe



FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

(Reconnue d'utilité publique par décret du 4 janvier 1963 modifié)

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	31 707 975 €
- Total du compte de résultat (produits)	13 240 695 €
- Total du compte de résultat (charges)	13 077 307 €
- Résultat de l'exercice - Bénéfice	163 388 €

L'exercice a une durée de 12 mois et s'étend du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

PRÉSENTATION DE L'ENTITE ET DE SES ACTIVITÉS

Créée par l'historien Fernand Braudel en 1963 à Paris, la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH) soutient la recherche et la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales.

Reconnue d'utilité publique, elle encourage une recherche innovante, crée les conditions favorables au dialogue interdisciplinaire et favorise la circulation des chercheurs et des savoirs.

Depuis plus de 50 ans, la Fondation a tissé un important réseau de partenaires nationaux et internationaux afin de promouvoir, à l'échelle du monde, l'étude des sociétés humaines et des sciences humaines et sociales.

La FMSH développe ses actions et services selon deux priorités :

- **L'internationalisation de la recherche en sciences humaines et sociales**
- **La diffusion des connaissances et la valorisation des résultats de la recherche**

La Fondation poursuit ses missions dans une logique de complémentarité et de coopération avec les différents acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche française. Elle est notamment membre fondateur du Campus Condorcet et partenaire du Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme.

Faits significatifs

- Le 15 mai 2024, arrivée du nouveau vice-président David Rochefort, en charge de la politique éditoriale de la Fondation ainsi que de la diffusion distribution.
- Mise en œuvre d'un hub de données en juillet 2024, qui permet la récupération des données issues du SI Administration des ventes en comptabilité.
- Début de mise en place du nouveau plan comptable ANC 2022-06 du 4 novembre 2022, afin de garantir une meilleure comparabilité des comptes en 2025, date à laquelle son application deviendra obligatoire.

NOTE N°1 : Principes, règles et méthodes comptables

1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général et au règlement 2022-06 de l'ANC du 4 novembre 2022 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels.

2. Changements de méthodes comptables

Les comptes du nouveau plan comptable issu du règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 ont été appliqués. Par ailleurs, aucune modification de méthode comptable n'a été opérée au cours de l'exercice.

3. Les règles et méthodes utilisées :

A. Les immobilisations et les amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les éléments d'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon les probabilités de vie et d'utilisations des biens.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, au prorata temporis et en fonction de leur durée normale d'utilisation.

- | | |
|--|--------|
| • Constructions : | 40 ans |
| • Agencements, aménagements et installations : | 10 ans |
| • Mobilier : | 10 ans |
| • Matériel et outillage : | 5 ans |
| • Matériel de transport : | 5 ans |
| • Matériel de bureau : | 5 ans |
| • Matériel informatique : | 4 ans |
| • Progiciels : | 4 ans |
| • Logiciels : | 2 ans |

Cependant, pour les constructions, la méthode des composants a été appliquée à compter de 2011 pour l'immeuble de Charenton Le Pont (décomposition terrain/construction), sur la base d'une expertise externe menée par un cabinet d'expert auprès de la cour d'appel de Paris.

La Bibliothèque

Les ouvrages et collections appartenant à la bibliothèque de la Fondation ne sont pas amortissables. Ils sont évalués à leur coût historique depuis l'origine soit 10 307 921,70 € net.

Selon une expertise réalisée début 2013 par Emmanuel Lhermitte, assesseur de la commission de conciliation et d'expertise douanière (75013 Paris), " la valeur de remplacement " des ouvrages & collections de la bibliothèque, peut s'appuyer sur cette méthode (basée sur les factures d'acquisitions).

Cette méthode ne prend évidemment pas en compte la valeur des ouvrages & collections reçus en dons.

Ils constituent la bibliothèque et sont dans leur ensemble un élément du patrimoine de la FMSH. Ils font l'objet d'une rénovation permanente qui permet ainsi de les conserver dans un état intact.

La bibliothèque de la FMSH apporte, par son enrichissement en ouvrages peu édités et ses collections complètes, un outil de recherche scientifique indispensable au monde des sciences humaines et sociales.

A ce jour, la majeure partie des ouvrages a été transmise au Campus Condorcet sur la base d'une convention de dépôt.

B. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu' un risque de non recouvrement existe à la date d'arrêté des comptes, selon le barème suivant :

- Créances de 91 à 120 jours : dépréciation à hauteur de 20%
- Créances de 121 à 365 jours : dépréciation à hauteur de 40%
- Créances de plus de 365 jours : dépréciation à hauteur de 100%

C. Stocks

Les différentes catégories de stocks ont été valorisées au 31 décembre 2024.

La méthode de dépréciation de produits finis d'ouvrages d'Editions est la suivante :

- 70% de la valeur comptable des productions de l'année N-1
- 90% de la valeur comptable des productions de l'année N-2
- 100% de la valeur comptable des productions des années antérieures

D. Dettes provisionnées pour congés à payer

La provision pour congés à payer et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les dettes sociales et fiscales pour un montant de 154 174 € contre 177 769 € au 31/12/2023 soit une diminution de 23 595 €.

E. Provisions pour indemnité de départ en retraite

Les engagements de retraite sont constatés dans les comptes au 31/12/2024 pour l'ensemble des salariés et fonctionnaires de la Fondation, en provisions pour risques et charges.

Les critères retenus pour le calcul de ces engagements sont ceux relatifs à l'indemnité légale, aucune distinction d'âge n'est faite.

Les différents paliers du calcul de la provision sont les suivants :

Ancienneté du salarié	Montant de l'indemnité
10 ans minimum et moins de 15 ans	1/2 mois de salaire
15 ans minimum et moins de 20 ans	1 mois de salaire
20 ans minimum et moins de 30 ans	1 mois et demi de salaire
Au moins 30 ans	2 mois de salaire

Le salaire pris en compte pour calculer l'indemnité est selon la formule la plus avantageuse :

- Soit 1/12^e de votre rémunération brute des 12 derniers mois précédant,
- Soit 1/3 des 3 derniers mois.

La valorisation sans actualisation ni prise en compte de probabilité de départ ou de décès de l'ensemble des engagements de retraite, chargés au taux de cotisation individuel s'élève à 119 249 € contre 117 182 € au 31/12/2023.

F. Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature n'étaient ni valorisées, ni comptabilisées jusqu'en en 2019. L'analyse des contributions volontaires et notamment du bénévolat a été revue en application du règlement 2022-06. Leur caractère non-significatif au regard de l'importance des ressources de l'entité a été confirmé, les seules contributions en nature étant le temps passé par les membres du Conseil de surveillance de l'entité.

Voir aussi point I. Hébergement à titre gratuit.

G. Rémunération des trois plus hauts cadres-dirigeants salariés

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi 2006.586 du 23/05/2006 sur le volontariat associatif et aux engagements éducatifs ainsi qu'à l'article 261,7-1d du Code Général des impôts, il est indiqué que la rémunération globale versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants s'élève à 61 104 € détaillée comme suit :

Du 01/01/24 au 31/12/2024

- Présidente du directoire : 27 489 € (brut).
- Vice-présidente du directoire : 20 617 € (brut).

Du 15/05/24 au 31/12/2024

- Vice-président du directoire : 12 998 € (brut).

Pour rappel, le plafond maximal annuel 2024 de la Sécurité Sociale s'élève à 46 368 €, le maximum de 3 fois ce plafond est donc de 139 104 € annuels.

H. Honoraires

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 30 000 € (article R123-198 du code du commerce).

I. Hébergement à titre gratuit

La fondation bénéficie d'un hébergement à titre gratuit concernant les locaux situés au 54 Boulevard Raspail à Paris, l'immeuble étant la propriété de l'Etat.

Dans des conditions similaires, si la FMSH avait eu à payer un loyer le coût annuel est estimé à 986 788 €.

La Fondation a signé un bail emphytéotique pour la Maison Suger où sont hébergés les chercheurs en provenance du monde entier. Seuls les charges et les travaux sont supportés par la Fondation afin de conserver le site en bon état.

NOTE N°2 : Evènements postérieurs à la clôture

Les investissements de la Fondation s'inscrivent dans une logique de détention de 5 à 8 ans. Les fluctuations des parts de SCPI relèvent du fonctionnement normal de ce type de placement. À ce titre, aucune dépréciation n'a été constatée au titre de l'exercice 2024 (estimation de 224 K€ en valeur de retrait). Cet investissement répond à une stratégie de moyen-long terme, avec une valorisation susceptible d'évoluer favorablement d'ici une éventuelle sortie. À ce jour, aucun signal de dégradation significative n'a été observé : la SCPI continue de distribuer des revenus stables et anticipe pour 2025 des taux de distribution équivalents.

Pour information, les loyers générés depuis la souscription s'élèvent à 82 K€.



DEVELOPPEMENT DE L'ACTIF

AU 31/12/2024

Immobilisations

FMSH

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 29/04/25
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	771 159		41 910
TOTAL immobilisations incorporelles :	771 159		41 910
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	989 945		
Constructions sur sol propre	1 990 535		
Constructions sur sol d'autrui	3 645 148		
Constructions installations générales	745 385		
Installations techniques et outillage industriel	10 340 076		59 677
Installations générales, agencements et divers	1 905 070		16 673
Matériel de transport	21 891		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 265 034		135 744
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	6 479		115 808
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	20 909 565		327 902
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	151 393		15 328
TOTAL immobilisations financières :	151 393		15 328
TOTAL GÉNÉRAL	21 832 118		385 140

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		121 413	691 656	
TOTAL immobilisations incorporelles :		121 413	691 656	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			989 945	
Constructions sur sol propre			1 990 535	
Constructions sur sol d'autrui			3 645 148	
Constructions installations générales			745 385	
Install. techn., matériel et out. industriels		9 244	10 390 509	
Inst. générales, agencements et divers		298	1 921 445	
Matériel de transport			21 891	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		242 593	1 158 186	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		53 614	68 673	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		305 750	20 931 718	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			166 721	
TOTAL immobilisations financières :			166 721	
TOTAL GÉNÉRAL		427 163	21 790 095	

Amortissements

FMSH

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 29/04/25
Devise d'édition €

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	491 310	145 084	121 413	514 981
TOTAL immobilisations incorporelles :	491 310	145 084	121 413	514 981
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	637 248	49 763		687 011
Constructions sur sol d'autrui	3 317 137	91 129		3 408 265
Constructions installations générales	257 303	17 948		275 251
Installations techn. et outillage industriel	31 179	3 173	9 244	25 107
Inst. générales, agencements et divers	1 431 209	101 432	3 965	1 526 460
Matériel de transport	19 658	814		20 472
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 001 054	96 080	242 858	854 276
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	6 694 787	360 338	256 066	6 796 842
TOTAL GÉNÉRAL	7 186 097	505 422	377 479	7 311 823

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	145 084		
TOTAL immobilisations incorporelles :	145 084		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	49 763		
Constructions sur sol d'autrui	91 129		
Constructions installations générales	17 948		
Installations techniques et outillage industriel	3 173		
Installations générales, agencements et divers	101 432		
Matériel de transport	814		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	96 080		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	360 338		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	505 422		

	Brut	Dépréciation	Net
3500/3950 Publications (a)	1 534 173,35	1 386 282,51	147 890,84
	1 534 173,35	1 386 282,51	147 890,84
3450 Travaux en cours publications	110 551,44	0,00	110 551,44
Total stocks et en cours	1 644 724,79	1 386 282,51	258 442,28

a) Stock publications

	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Stock initial	1 424 281,54	1 329 724,41	1 232 587,66
Stock final	1 534 173,35	1 424 281,54	1 329 724,41
Ant. N-2 100%	1 244 170,69	1 178 439,81	1 078 498,30
Année N-2 90%	65 612,76	53 117,24	116 446,14
Année N-1 70%	118 657,62	52 325,26	67 908,30
Année N	105 732,28	156 082,37	66 871,67
Provision en début d'exercice	1 262 873,01	1 230 931,66	1 114 877,14
Provision en fin de période	1 386 282,51	1 262 873,01	1 230 931,66
Ant. N-2 100%	1 244 170,69	1 178 439,81	1 078 498,30
Année N-2 90%	59 051,48	47 805,52	104 801,53
Année N-1 70%	83 060,33	36 627,68	47 535,81
Ecart de Stock	109 891,81	94 557,13	97 136,75
Ecart de provision	-123 409,50	-31 941,35	-116 054,52
Incidence/résultat de la période :	-13 517,69	62 615,78	-18 917,77

Les travaux en-cours des publications au 31/12/2021 :	69 117,91
Les travaux en-cours des publications au 31/12/2022 :	105 922,30
Les travaux en-cours des publications au 31/12/2023 :	106 520,91
Les travaux en-cours des publications au 31/12/2024 :	110 551,44

Ecart constaté	-4 030,53
-----------------------	------------------

Produits à Recevoir

FMSH

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 29/04/25
Devise d'édition €

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	287 502
Personnel	13 414
Organismes sociaux	7 819
État	
Divers, produits à recevoir	376 860
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	133 196
TOTAL	818 790

Charges et Produits Constatés d'Avance

FMSH

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 29/04/25

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	93 854	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	93 854	

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

50 Valeurs Mobilières de Placements

508	SCPI – CAT - CAPI	5 513 973 €
		—————
		5 513 973 €

51 & 53 Disponibilités 8 902 341 €

Le portefeuille d'investissement est de 5 513 973 € se répartit comme suit : 39 % en immobilier, 25 % en obligations et 36 % en monétaire. De plus, 61 % des placements bénéficient d'une garantie en capital. Tous les produits financiers peuvent être mobilisables à court et moyen terme.

Le solde restant de la trésorerie est constitué de livrets sécurisés.

La FMSH, de par son statut de F.R.U.P, est totalement exonérée de fiscalité.



DEVELOPPEMENT DU PASSIF

AU 31/12/2024

VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	3 000 152				3 000 152
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	7 085 624				7 085 624
Report à nouveau	4 112 610			202 981	3 909 629
Excédent ou déficit de l'exercice	(202 981)	202 981	163 388		163 388
Situation nette	13 995 405	202 981	163 388	202 981	14 158 793
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	8 474 989			244 150	8 230 839
Provisions réglementées					
TOTAL	22 470 394	202 981	163 388	447 131	22 389 632

		Subventions		Amortissements	Net		
		31/12/2023	Augmentations Diminutions	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2024	
MSH	1312	Subventions d'équip. s/biens n/amortissables (ouvrages et collections)	6 263 057	-	6 263 057	-	6 263 057
	1314/1394	Subventions d'équipement sur biens amortissables	118 000	-	118 000	115 050	2 950
	1315/1395	Subvention d'équipement Charenton	1 867 148	-	1 867 148	687 012	1 180 136
	1318/13918	Subv invest/Raspail 17/18 produits financiers	469 554	-	469 554	360 143	109 411
	1317	Autres Subventions d'équipement	555 505	43 173	512 332	-	512 332
	13171	Subventions équipements projet informatique	112 573	43 173	155 745	41 610	114 135
			9 385 837	-	9 385 837	1 203 816	8 182 021
SUGER	1381/1398	Subventions reçues et utilisées	3 836 289	-	3 836 289	3 787 472	48 817
			13 222 126	-	13 222 126	4 991 288	8 230 838

NOTES

- 1312** Jusqu'en 2019, l'augmentation du montant des subventions concernant les biens non amortissables (ouvrages et collections) correspondait au montant des acquisitions d'ouvrages et de périodiques de la Bibliothèque. La FMSH avait jusque là, suivi la recommandation de l'IGAENR, en finançant sur fonds propres les acquisitions nettes d'immobilisations amortissables, constituées principalement de logiciels et de matériels informatique. Depuis 2020, la gestion de l'ensemble des ouvrages et périodiques de la bibliothèque a été confiée à l' EPCC (Etablissement Public du Campus Condorcet).
- 1314/1394** La subvention figurant sur ce compte concerne la refonte du site web dédié à CANAL U, mis en service en janvier 2022 pour une reprise de 38 350 euros au titre de cette année, soit une subvention nette au 31/12/24 de 2 950 €.
- 1315/1395** L'aménagement de l'immeuble de Charenton-Le-Pont a fait l'objet d'une subvention prélevée sur les fonds dédiés du compte 19411, conformément à l'accord du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour un montant brut de : 1 867 148 €.
Le montant des reprises cumulées s'élève à 687 012 €, dont 49 764 € au titre de 2024, soit une subvention nette de 1 180 136 € au 31/12/2024.
- 1318/13918** Une subvention d'équipement sur l'enveloppe intérêts désamiantage a été comptabilisée, à hauteur de 469 554 €, correspondant aux investissements réalisés sur 2018. Le montant de la reprise au 31/12/24 s'élève à 360 143 €, soit une subvention nette de 109 411 € au 31/12/2024.
- 1317** La subvention d'équipement de 668 077 € a été décomposée : 112 573 € comptabilisé en 13171, son montant est désormais de 555 505 €.
- 13171 / 13971** Le montant de 112 573 € a été comptabilisé dans le compte 13171, il concerne le projet informatique ayant débuté au second semestre 2023. Le montant de la reprise 2024 s'élève à 41 610 €, soit une subvention nette de 114 135 € au 31/12/2024.

VARIATION DES FONDS DEBIES

Période du :

01/01/24 au 31/12/24

EN EUROS		A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE			UTILISATION					A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
		APPROUVE	RETRAI-TEMENT	REPORTS (cpté 689)	APPORT	MONTANT GLOBAL (cpté 789)	DONTS REMBOUR- SEMENTS	TRANSFERTS (Fonds dédiés réaffecté à d'autres projet)	MONTANT GLOBAL	FONDS DEBIES CORRESPONDANT A DES PROJETS SANS DEPENSE AU COURS DES DEUX DERNIERS EXERCICES	
19110000	FONDS REPORTES SUR LEGS OU DONATION	2 092 976	-	-	-	12 995	-	-	2 079 981	2 079 981	
19410000	FONDS DEBIES SECURITE	140 226	-	-	-	140 226	-	-	-	-	
19411000	FONDS DEBIES AMIANTE	932 898	-	21 024	-	-	-	-	953 922	953 922	
19420000	FONDS DEBIES MAINTENANCE	167 367	-	-	-	-	-	-	167 367	-	
19430000	FONDS DEBIES SUBVENTION EXPLOITATION	940 716	-	-	-	284 603	-	-	656 113	8 151	
	dont	FONDS DEBIES RH 2022	252 864	-	-	-	-	-	252 864	-	
	dont	SECRETARIAT SCIENTIFIQUE	46 083	-	-	46 083	-	-	-	-	
	dont	RESSOURCES AFFECTEES	430 628	-	-	221 229	-	-	209 399	8 151	
	dont	EDITIONS OUVRAGE	211 141	-	-	17 291	-	-	193 851	-	
	dont	COLLEGE ETUDES MONDIALES	-	-	-	-	-	-	-	-	
19500000	FONDS DEBIES CONTRIBUTIONS FINANCIERES	231 760	-	-	-	128 296	-	-	103 464	-	
	dont	SECRETARIAT SCIENTIFIQUE	-	-	-	-	-	-	-	-	
	dont	RESSOURCES AFFECTEES	229 304	-	-	125 840	-	-	103 464	-	
	dont	COLLEGE ETUDES MONDIALES	2 456	-	-	2 456	-	-	0	-	
19630000	FONDS DEBIES MECENAT ET DON	210 028	-	25 784	-	79 882	-	-	155 930	2 828	
	dont	SECRETARIAT SCIENTIFIQUE	70 784	-	-	70 784	-	-	-	-	
	dont	RESSOURCES AFFECTEES	130 146	-	25 784	-	-	-	155 930	2 828	
	dont	COLLEGE ETUDES MONDIALES	9 098	-	-	9 098	-	-	0	-	
			4 715 971	-	46 808	-	646 002	-	4 116 777	3 044 882	

Charges à Payer

FMSH

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 29/04/25

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	457 246
Dettes fiscales et sociales	495 086
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	10 688
TOTAL	963 019



**INFORMATIONS RELATIVES
AU COMPTE DE RESULTAT**

AU 31/12/2024

Détail des Produits Financiers et Charges Financières

FMSH

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 29/04/25
Devise d'édition €

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
Revenus des valeurs mobilières de placement	411 471	
Reprise de provisions des VMP	3 300	
Différences positives de change	141	

TOTAL

414 912

CHARGES FINANCIERES	Montant	Imputé au compte
Dotations financières pour dépréciation du prêts à 20 ans (effort construction)	7 758	
Charges financières diverses	658	
Pertes de change	1 883	

TOTAL

10 299

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

FMSH

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 29/04/25
Devise d'édition €

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Produits exceptionnels (clôture convention EPAURIF de 2013)	219 672	

TOTAL	219 672	
--------------	----------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
-------------------------	---------	------------------

TOTAL		
--------------	--	--



AUTRES INFORMATIONS

AU 31/12/2024

Provisions Inscrites au Bilan

FMSH

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 29/04/25

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges	1 622 681	81 600	320 224	1 384 057
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	117 182	2 067		119 249
Provisions Projets de recherche	996 601			996 601
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	2 736 464	83 667	320 224	2 499 907

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières	118 367	7 758		126 126
Provisions sur stocks et en cours	1 262 873	123 409		1 386 283
Provisions sur comptes clients	36 692	55 604	36 692	55 604
Autres provisions pour dépréciation	405 285		6 052	399 233
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 823 217	186 772	42 744	1 967 245

TOTAL GÉNÉRAL	4 559 681	270 438	362 968	4 467 152
----------------------	------------------	----------------	----------------	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

FMSH

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 29/04/25

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	166 721		166 721
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :	166 721		166 721
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	570 323	541 586	28 737
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	15 704	15 704	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 419	4 119	8 300
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	355 203	355 203	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	376 860	376 860	
TOTAL de l'actif circulant :	1 330 509	1 293 472	37 037
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	93 854	93 854	

TOTAL GÉNÉRAL	1 591 085	1 387 327	203 758
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 748 612	1 748 612		
Personnel et comptes rattachés	360 733	360 733		
Sécurité sociale et autres organismes	392 658	392 658		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	15	15		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	13 935	13 935		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	110 539	110 539		
Groupe et associés				
Autres dettes	8 352	8 352		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	2 634 844	2 634 844		
----------------------	------------------	------------------	--	--

LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

PRODUITS	MONTANTS
Montant perçu au titre d'assurances-vie	N.A.
Montant de la rubrique de produits «Legs ou donations» définie à l'article 213-9	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	MONTANTS
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	N.A.
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux aux legs ou donations	
SOLDE DE LA RUBRIQUE	

Engagements Financiers

FMSH

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Edition du 29/04/25

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités Autres engagements donnés : Un bail emphytéotique concernant la Maison SUGER, lie la FMSH et la ville de Paris	

TOTAL	
--------------	--

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties Autres engagements reçus :	N.A.

TOTAL	
--------------	--

EFFECTIFS 2024

STATUT	ETPT
FONCTIONNAIRES	15.30
SALARIES	89.86
TOTAL	105.16

Les ETPT (Equivalent temps plein travaillé) correspondent aux effectifs de référence à la fois pour établir le coût moyen d'un ETP et pour identifier les moyens humains déployés pour la mise en œuvre des activités et projets au sein de la fondation, quelle que soit l'origine du financement de la masse salariale correspondante.

L'analyse globale des effectifs suit la réalité de fonctionnement de la Fondation, notamment par la nécessité d'intégrer certains effectifs en CDI financés par des ressources affectées.